

Pithiviers, le 22 février 2021



SEEF

Monsieur le Préfet
Préfecture du Loiret
181 Rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX

Affaire suivie par Nathalie CLARA

N/REF : MB/BD/98/2021

Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – DIG avec autorisation environnementale concernant la renaturation-restauration de la continuité écologique de la Bezonde sur la commune de Quiers-sur-Bezonde

Monsieur le Préfet,

En date du 12 février 2021, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le dossier de demande de DIG avec autorisation environnementale concernant la renaturation-restauration de la continuité écologique de la Bezonde sur le site de Jobert sur la commune de Quiers-sur-Bezonde.

Après examen du dossier que vous m'avez transmis, je vous informe que je n'ai aucune remarque particulière à formuler et que ce projet ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce